



Télécoms / Une nouvelle offre de téléphonie mobile éthique sur le marché

Un p'tit coup de fil qui fait du bien

On pouvait déjà investir, manger, voyager ou s'habiller éthique. On peut maintenant téléphoner éthique.

Quatre ONG (organisations non gouvernementales) se sont associées à un opérateur de réseau mobile virtuel (MVNO) pour proposer une offre de forfaits GSM. Son nom ? Phonethic.

Le fonctionnement est simple : douze pour cent de la facture de l'abonné sont reversés aux ONG participantes, c'est-à-dire à Action contre la faim, Médecins du monde, Natagora (protection de la nature) et SOS Villages d'en-

fants. L'abonné peut décider de répartir ce pourcentage entre les quatre organisations ou de le réserver à une en particulier. L'avantage ? Permettre à ces ONG de bénéficier de revenus durables pour financer leurs projets à long terme. Le détail des actions qu'elles mettent en place sera décrit sur les factures.

C'est l'opérateur mobile virtuel français, Transatel, qui a proposé cette initiative aux ONG et qui gère le système. Il précise que la liste des associations n'est pas fermée : d'autres pourraient venir s'ajouter.

NRJ et Charleroi

Transatel n'est pas un nouveau venu sur le marché belge. On le retrouve derrière les offres de téléphonie mobile de la radio NRJ, du sporting de Charleroi et derrière Calao Mobile, une offre qui vise spécifiquement les Africains de Belgique.

« Le prix des forfaits Phonethic est dans la moyenne du marché, explique Nicolas de La Faye, porte-parole de Transatel. Nous pouvons rétrocéder 12 % de la facture aux ONG car nous ne réalisons pratiquement pas de marges bénéficiaires et parce que nous ne faisons aucune publicité. C'est

aux ONG à en parler autour d'elles et à recruter des clients ».

Phonethic n'est pas la première initiative de téléphonie mobile caritative.

Depuis juin, les Belges peuvent déjà faire appel à l'opérateur Ello Mobile pour téléphoner tout en faisant un petit geste. Le client sélectionne, dans une liste de six projets humanitaires et environnementaux présélectionnés par la Fondation Roi Baudoin, celui qu'il décide de soutenir. Tous les bénéfices réalisés sont redistribués à ces projets. ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER